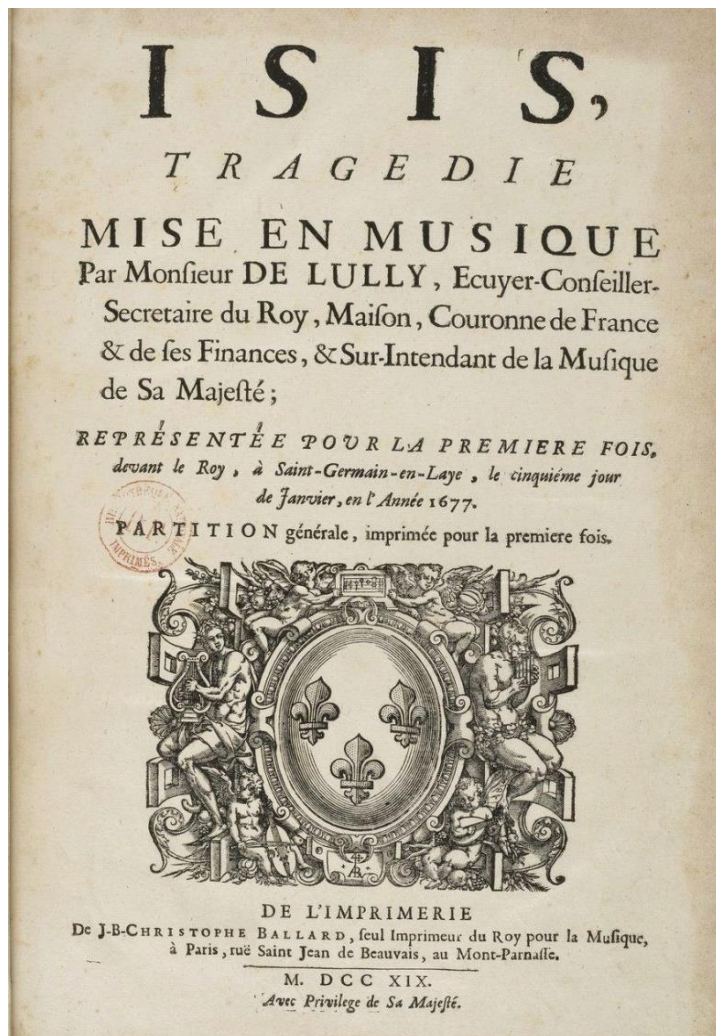


Une page d'archive...

page n° 17 du 4 novembre 2020



5 janvier 1677, le scandale d'*Isis* à la cour de Louis XIV



Couverture de la partition d'*Isis* de J-B Lully (Bibliothèque Nationale)

Depuis 1675, Jean-Baptiste Lully, présente chaque année une tragédie lyrique faisant appel à des effectifs de chanteurs et d'instrumentistes de plus en plus imposants, dans des décors de plus en plus fantastiques de l'italien Vigarani. Ces œuvres, qui sont appelées les « Grands spectacles de Saint-Germain-en-Laye », se déroulent dans la grande salle de bal du Château-Vieux, aménagée en salle de spectacle, pendant la période du Carnaval, chaque année entre janvier et février, à raison de trois représentations par semaine. Le 11 janvier 1675, c'est *Thésée*, dont le thème semble célébrer la victoire du maréchal de Turenne à Turckheim, survenue quelques jours auparavant. Le 10 janvier 1676, c'est la première d'*Atys*, succès extraordinaire, qui plaît tant au souverain qu'il est rapidement surnommé « l'opéra du Roi ». Le 5 janvier 1677, Lully présente son nouvel opéra, *Isis*, dont il attend un nouveau triomphe.

Mais, voilà, une cabale est lancée lors de la première, avant de prendre de l'ampleur au cours des représentations suivantes. Les origines en sont multiples, mais tout-à-fait indépendantes de la qualité artistique de l'œuvre, indéniable, au point d'être surnommée « l'opéra des musiciens » en raison des nombreuses inventions musicales que l'on trouve dans *Isis*, dont le fameux air des « trembleurs » qui inspirera l'anglais Purcell pour son *King Arthur*.

Lully, fier de son succès et sûr de l'appui du Roi, devient au fil des ans de plus en plus arrogant, ce qui indispose nombre de courtisans, ulcérés de voir un simple fils de meunier, italien de surcroît, occuper une place de choix dans les faveurs royales. On cherche un moyen de lui nuire et de limiter son influence. Le sujet d'*Isis*, celui d'une nymphe (Isis est aussi appelée Io) qui séduit Jupiter au détriment de Junon, épouse légitime, leur en donne l'occasion. Jupiter est, dans l'interprétation des « conjurés », bien évidemment Louis XIV ; Junon est Madame de Montespan, la maîtresse en titre et non l'insignifiante reine Marie-Thérèse ; Isis, c'est Isabelle de Ludres, la jeune femme sur laquelle le monarque a jeté son dévolu pendant la nouvelle grossesse de sa maîtresse, enceinte de celle qui sera l'épouse de Philippe d'Orléans, futur Régent. Dans l'esprit des courtisans, cette interprétation est celle voulue par Lully et son librettiste Quinault, ce qui n'est pas évident.

Toujours est-il que la flèche empoisonnée atteint Madame de Montespan, dont le caractère orgueilleux et colérique s'enflamme aussitôt. Ne pouvant directement reprocher au monarque ses incartades, elle lui demande de punir les auteurs de cet opéra qui met en exergue son infortune. Louis XIV, qui n'est pas encore décidé à se séparer de sa favorite, bien que le travail de sapes de Madame de Maintenon ait débuté, va donc sévir publiquement. Toutefois, il est trop attaché à conserver son musicien préféré et les foudres royales s'abattent sur Philippe Quinault, le librettiste, accusé de tous les maux et banni aussitôt de la cour.



Philippe Quinault



Madame de Ludres



Madame de Montespan

La polémique va secouer la Cour le temps du Carnaval. Les complotistes n'ont pas atteint leur objectif, Lully est toujours bien en cour, mais le scandale a été rendu public et l'opéra ne sera plus présenté à la cour royale.

Le bannissement de Quinault sera de courte durée car dès le 3 février 1680, toujours à Saint-Germain-en-Laye, Lully va présenter son opéra *Proserpine*, sur un livret de l'ex-banni, revenu en grâces. Il est vrai qu'entretemps la faveur de Madame de Montespan aura décliné et que son influence aura cédé le pas à celle de Madame de Maintenon.

La cabale semble toutefois faire encore de l'effet, puisque, des trois « grands opéras de Saint-Germain-en-Laye¹ », c'est encore aujourd'hui le moins souvent interprété, malgré ses grandes qualités musicales.

Jean-Claude PELLETIER

Références :

Jérôme de La Gorce, *Jean-Baptiste Lully*, Fayard, 2002

Philippe Beaussant, *Lully ou le musicien du Soleil*, Gallimard, 1992

Jérôme de La Gorce, *Carlo Vigarani intendant des plaisirs de Louis XIV*, Perrin 2005

Histoire de la Musique, Tome I, Gallimard / Pléiades 1960

¹ Les trois grands opéras de Saint-Germain-en-Laye : *Thésée* (1675), *Alys* (1676), *Isis* (1677).